

# Mise en service Cat. 1 pour Reflexomat, Variomat, Servitec avec une pompe/compresseur

N° d'art.: 7945600

**reflex**

Thinking solutions.



## Caractéristiques

## Description

Description des prestations :

Mise en service de la catégorie 1 pour une installation standard de la gamme de produits Reflexomat, Variomat ou système de dégazage par dépression Servitec, y compris du vase pilote et de l'unité de réalimentation par le service après-vente Reflex, comprenant :

- sans arrivée ni départ
- réglage de l'installation aux paramètres d'exploitation à renseigner par le donneur d'ordre
- contrôle du réglage et des paramètres d'exploitation ainsi que du rendement de l'installation et du fonctionnement correct au sein du système
- Fillsoft et Fillset feront l'objet d'un contrôle simultané
- Toutes les valeurs de réglage seront documentées dans un procès-verbal

Conditions à remplir:

- Raccordements électrique et hydraulique de l'unité de commande, des accessoires et installation d'approvisionnement remplie.
- Les vases d'expansion du système de maintien de pression ne doivent pas être préalablement remplis d'eau.
- Prévoir l'alimentation suffisante en eau de remplissage.

Avantages pour le client :

Bien qu'il soit tout à fait possible que les clients mettent eux-mêmes en service une installation récemment achetée, plusieurs raisons parlent en faveur d'une mise en service par l'entreprise Reflex.

- Exactitude du réglage de l'installation pour un fonctionnement optimal
- Exclusion de dommages suite à une mise en service non conforme, permettant de garantir la sécurité d'exploitation et d'éviter les temps et coûts liés à une immobilisation

Date de mise en service :

La prestation de service peut être réalisée dans le pays de l'exploitant en l'espace d'env. trois semaines et, à l'étranger, en l'espace d'env. six semaines à compter de la date de commande.

Les prestations du S.A.V. sont facturées hors taxes ! D'éventuels temps d'attente et les travaux résultant d'une installation ou d'un état non conformes dont la responsabilité incombe au client ne sont pas compris dans le prix.

La programmation des modules d'extension et de bus n'est pas comprise dans l'étendue de la mise en service. La programmation sera facturée séparément au taux horaire sur la base des dépenses réelles.